
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avenir des régimes de retraite

Plus de 10 000 manifestants devant l'Assemblée nationale

Québec, le mercredi 21 mai 2014 – Ce mercredi, plus de 10 000 membres de la Coalition syndicale pour la libre négociation ont manifesté devant l'Assemblée nationale. Ils ont clamé que « la négociation, ça marche » et qu'ils souhaitent « la négociation, pas la confrontation! » Leur but est de convaincre le gouvernement du Québec de protéger le processus de négociation dans le dossier des régimes de retraite des employés municipaux. Ces cols blancs, cols bleus, policiers, pompiers, professionnels et employés de sociétés de transport soulignent que leurs syndicats font leurs devoirs et que la négociation donne des résultats probants.

« Les membres de la Coalition se sont déplacés en très grand nombre de partout au Québec pour lancer un message très clair au premier ministre Couillard et au ministre Moreau : laissez-nous négocier, nous livrons la marchandise, nous trouvons des solutions sur mesure. Un carcan législatif, que ce soit sur le service passé ou encore sur le partage de déficits passés et futurs, fausserait les négociations et nuirait aux relations de travail », a souligné Marc Ranger, porte-parole de la Coalition.

« Les syndicats du monde municipal sont extrêmement actifs et responsables dans le dossier des régimes de retraite. Ils en font la preuve toutes les semaines. Par exemple, pas plus tard que samedi dernier, les cols bleus de la Ville de Québec ont consenti à des efforts importants pour solidifier leur régime. Il n'y a aucun besoin de sortir un bulldozer législatif puisque la négociation porte fruit, même avec la Ville de Québec! », de mentionner Marc Ranger.

Lancée le 20 mars dernier sur le thème « La négociation, pas la confrontation! », la Coalition regroupe au total plus de 65 000 membres cols blancs, cols bleus, pompiers, policiers, professionnels et employés de sociétés de transport. Elle représente la quasi-totalité des employés municipaux syndiqués du Québec. Elle s'oppose catégoriquement à tout projet de loi qui compromettrait le droit fondamental à la libre négociation dans le dossier des régimes de retraite.

Le 15 avril dernier au Palais des congrès de Montréal, plus de 1000 délégués des différentes organisations syndicales se sont réunis. Ils ont adopté à l'unanimité une résolution d'opposition à une éventuelle « loi-bulldozer » imposant des résultats « mur à mur » et bloquant la libre négociation. Le 24 avril, plus de 2500 membres de la Coalition ont manifesté devant le siège social de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) à Montréal.

La Coalition est composée du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec) et de son Conseil provincial du secteur municipal de même que de son Secteur du transport terrestre, de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN), de la Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA), de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, de l'Association des pompiers de Montréal, du Regroupement des associations de pompiers du Québec ainsi que du Syndicat des pompiers et pompières du Québec – FTQ.

-30-

SOURCES : Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ)
 Conseil provincial du secteur municipal
 Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN)
 Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA)
 Fédération des policiers et policières municipaux du Québec
 Fraternité des policiers et policières de Montréal
 Association des pompiers de Montréal
 Regroupement des associations de pompiers du Québec
 Syndicat des pompiers et pompières du Québec – FTQ

Renseignements : Sébastien Goulet, 438 882-3756 – sgoulet@scfp.qc.ca